

11826

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

S. A. E. D.

DDC/35. 82

SITUATION SUR LA COUVERTURE
DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL
(RIVE GAUCHE)
PAR LES ETUDES REALISEES DANS LE CADRE
DE LA S, A, E. D.

11826

I - INTRODUCTION

Le présent document a pour objet de faire le point de l'ensemble des études actuellement en cours au niveau de la S.A.E.D. sur toute la zone d'action entre SAINT-LOUIS et SITABANTA.

Cette note ne porte que sur les études d'aménagements hydroagricoles, à l'exclusion des études ponctuelles de nature particulière (sanitaires, forestières, piscicoles, zootechniques, relatives à la formation etc...) afin de pouvoir clairement :

- d'une part indiquer à chaque partie intéressée par une zone donnée l'ampleur des études en cours et leur nature ;
- d'autre part, mettre en évidence les zones encore mal cernées par des études.

o o

o

Afin de procéder à un inventaire systématique, il a été retenu la liste des "unités naturelles d'équipement" (U.N.E.) définies par l'O.M.V.S. Celles-ci au nombre de quarante-huit (repertoriées dans l'annexe jointe) couvrent la zone allant de RICHARD-TOLL à MOUDERI. Pour pouvoir repertorier toutes les zones d'intervention actuelles ou potentielles de la S.A.E.D., il convient d'y adjoindre trois entités :

- "Delta" où se trouvent actuellement la plupart des zones aménagées ;
- "Lac de Guiers" où près de MERINAGUENE une unité d'exploitation doit être envisagée;
- "Département de Bakel" où mise à part l'U.N.E. de DEMBAKANE 3 (voir annexe) aucune zone n'est prise en compte.

Les tableaux IA et IB ci-après synthétisent l'état d'avancement des différentes études sur chaque U.N.E., zone ou cuvette d'aménagement. Seules les études ayant été mises à exécution, devant l'être mises prochainement ou en cours de réalisation figurent dans ces tableaux. Par contre, les études préalables à d'actuelles études et n'ayant pas fait l'objet d'une réalisation n'apparaissent pas. Aussi sur la zone de (M.K.1 et D.I.1) n'apparaît que l'étude financée par la C.C.C.E. et non les études SOGREA, SAED ou BRGM précédemment réalisées.

Enfin, ne figurent pas les diverses études de factibilité relatives aux périmètres villageois des départements de MATAM et PODOR. Ces études importantes comme première étape d'une politique d'aménagement hydroagricole intégré et dont les retombées font toujours l'objet de financement (CCCE, Pays-Bas, BADEA) ne sont pas du même ordre d'idée que celles mentionnées dans les tableaux où le raisonnement porte avant tout sur une U.N.E. en vue d'un éventuel projet d'exécution.

II - NATURE DES ETUDES

Dans les tableaux IA, IB et IC apparaissent, mis à part les projets ponctuels d'aménagement de cuvette (du type Vallée du LAMPSAR, NDOMBO-THIAGO ou MO.9) des études globales sur une sous-région ou d'un type particulier qu'il convient d'éclairer. Il s'agit de :

- Etudes de réhabilitation de BOUNDOUM, NIANGA, DAGANA financées par la BIRD et devant être réalisées par le GERSAR.
- Etudes "Rive Gauche" financées également par la BIRD et devant être réalisées par un groupement d'études GERSAR/SONED/SCET-International,
- Etudes "MATAM et Défluent" financées par la CCCE et en cours de réalisation par un groupement d'études SATEC/SONED/SCET-International.
- Etudes "Département de BAKEL" devant être financées par l'U.S.A.I.D.

II.1.- Etudes de réhabilitation

Ces études comportent deux phases :

- phase diagnostic

, reconnaissance détaillée des périmètres de BOUNDOUM, DAGANA et NIANGA-pilote et de l'axe hydraulique "drain du NDIAEL"

, évaluation des moyens de la SAED en matière d'entretien des ouvrages physiques et de besoins complémentaires pour faire face à ces obligations.

. détermination des parties de périmètres pouvant faire l'objet de simples travaux d'entretien et de celles justifiables d'une réhabilitation profonde consécutive à des études complémentaires nécessaires.

- phase "études d'exécution"

. réalisation des études complémentaires nécessaires qui auraient été définies dans la phase "diagnostic".

II.2.- Etudes "Rive Gauche"

Ces études comprennent trois phases :

. "Options fondamentale d'aménagement" : cette phase porte sur environ 150 000 hectares (y compris la zone du LAC de GUIERS). Elle doit permettre de :

- définir des normes d'aménagement ;
- comparer et classer, après reconnaissance de terrain, sur des bases multicritères les cuvettes étudiées ;
- proposer un ensemble de 50 000 hectares pouvant faire l'objet de factibilités prioritaires ;

. "Etudes de factibilité" : portant sur les 50 000 hectares définis en phase I après approbation par l'Administration. Elles conduiront à des variantes de schéma d'aménagement par cuvette, des études d'avant-projet sommaire, des évaluations économiques et un plan de mise en valeur.

. Projets d'exécution : en fonction des résultats des factibilités étudiées et d'éventuelles priorités de l'Administration, seront étudiés 5 000 hectares de nouveaux projets. Cette phase poussera l'étude jusqu'au niveau des documents d'appel à la concurrence.

II.3.- "Etude MATAM et Défluent" :

Elle comprend également trois phases :

. établissement d'un schéma général d'aménagement hydraulique de la zone délimitée par le fleuve Sénégal, la route Thilogne-Kaédi, le Diéri et la route Semmé-Waoudé. Ce schéma tiendra compte de l'interaction de l'ensemble des facteurs hydrauliques régissant les relations fleuve-ouallos-défluent-nappe et des répercussions apportées à l'équilibre naturel de l'ensemble par les divers schémas d'aménagement a priori envisageables. Une analyse multicritère des diverses U.N.E. de la zone sera effectuée.

. avants-projets d'aménagement : il concerneront les défluent DIAMEL, NAVEL et DIOULOL d'une part et les terres de fondé riveraines ainsi que celles situées le long du Diéri dans le casier de Grand Matam (MK 1 et DI 1) d'autre part, soit au total environ 5 à 6 000 ha de terres irrigables.

. projets d'exécution de travaux et d'ouvrages pour :

- assurer l'alimentation en eau des défluent et les utiliser éventuellement comme réserves ;
- irriguer les terres citées dans les avants-projets.

II.4.- Etude "Département de Bakel"

Les termes de référence relatifs à des aménagements villageois en cours d'approbation comprennent également trois phases :

. recueil de données générales (entre GANDE et SINTABANTA)

- identification des disponibilités en eau
- définition des normes d'attribution des terres

. détermination des potentialités d'exploitation :

- . enquêtes socio-économiques villageoises ;
- . prospections agro-pédologiques.

. études d'exécution : suite à des études topographiques complémentaires, le consultant disposera de toutes les données nécessaires à l'élaboration d'un dossier d'exécution. Ce dossier comprendra outre les données habituelles d'un aménagement villageois :

- . les données relatives à une éventuelle digue de protection ;
- . les données du bassin versant afin de définir les zones de celles-ci où pourraient être pratiquées certaines cultures.

Fait à Saint-Louis, le 18 Décembre 1979

T A B L E A U I - A

U. N. E. OU CUVETTE	FINANCEMENT DES ETUDES	BUREAU D'ETUDES EXECUTANT	AVANCEMENT DES ETUDES	ETAT DE REALISATION DU PROJET
<u>DELTA</u>				
- Vallée du LAMPSAR	BIRD (518/SE)	SCET/International	Achevées	Achèvement prévu Juillet 1980
- Diéri DIAGAMBAL	BIRD (518/SE)	SCET/International	Achevées	Néant
- Grande-Digue-Tellel	FAC	SCET/International	Achevées	En cours d'achèvement
- Kassack-Sud	FAC	SCET/International	Achevées	Réalisé partiellement
- Kassack-Nord	FAC	SCET/International	Achevées	1ère tranche prévue 1980
- Débi	BIRD (518/SE)	SCET/International	Achevées	Début travaux prévu 1980
- Boundoum	FAC	SCET/International	Achevées	Réalisé partiellement
- Boundoum (Réhabilitation)	BIRD (775/SE)	G E R S A R	Début prévu Janv. 1980	-
- Thiagar	FAC	SCET/International	Achevées	Réalisé partiellement
- Ronq	USAID	B.E.P. (S.A.E.D.)	Achèvement prévu Mars 80	-
- Ndombo-Thiago	FAC/CCCE	SCET/International	Achevées	Début travaux prévu 1980
- Nder	G O P E C	D H E R (Maître d'oeuvre)	En cours	En cours
Lac de Guiers	BIRD (775/SE)	GERSAR/SONED/SCET	Début prévu Février 80	-
G U	Retrocédé C.S.S.	-	-	-
D A	FAC Réhabilit. BIRD(775/SE)	SCET/International GERSAR	Achevées Début prévu Janvier 80	Réalisé partiellement -

T A B L E A U I - B

U. N. E. OU CUVETTE	FINANCEMENT DES ETUDES	BUREAU D'ETUDES EXECUTANT	AVANCEMENT DES ETUDES	ETAT DE REALISATION DU PROJET
N G 1	FAC	SCET/International	Début prévu Février 80	-
N G 2 - N G 3	BIRD(petites aides)	SONED	Achevées	Mise en place 1980
N G 4	- FAO - K F W - Réhabilit.BIRD(775/SE)	SOGREAH INSTRUPA - HYDROPLAN GERSAR	Achevées Achèvement prévu Jt 80 Début prévu Janv. 1980	Casier pilote achevé - -
M O 1 à 18 D O 1 à 3 O T 1,2 et 4	BIRD (775/SE)	GERSAR/SONED/SCET	Début prévu Fév. 1980	-
M O 9	B O A D	Non défini	Début prévu 1981	-
O T 3,5 et 6 D I 1 à 6 M K 1 à 3 T B 1 à 3	C C C E	SATEC/SONED/SCET	Achèvement prévu Automne 1980	-
D E 1 à 3	Aucun	-	-	-
Département de BAKEL	U S A I D	Non défini	-	-

A N N E X E

N O M E N C L A T U R E D E S U . N . E

REFERENCES U.N.E.	DEPARTEMENT	LOCALITES PRINCIPALES	SURFACES/HA
G U	Dagana	Mbilor - Guidakhar	3 371
D A	Dagana	Dagana	3 760
N G 1	Dagana-Podor	Ndierba	3 330
N G 2	Podor	Fanaye-Tiangaye	3 575
N G 3	Podor	Thillé Boubacar	6 434
N G 4	Podor	Ndiandane-Nianga	13 935
M O 1	Podor	Podor	2 705
M O 2	Podor	Mboyo-Guédé Village	8 260
M O 3	Podor	Halvar-Ndioum	16 165
M O 4	Podor	Danbé-Diamal	3 995
M O 5	Podor	Ova-Ova	3 733
M O 6	Podor	Diamandou-Marda	2 245
M O 7	Podor	Pate Gallo	8 920
M O 8	Podor	Dara-Belli Tiovi	3 355
M O 9	Podor	Demet	9 697
M O 10	Podor	Oualaldé	3 823
M O 11	Podor	Siouré	11 973
M O 12	Podor	Touldé Tila-Kaskas	7 105
M O 13	Podor	Madina Ndiatébé (Morphil)	4 878
M O 14	Podor	Dounguel-Dioudo Diabé	5 385
M O 15	Podor	Tioubalel-Abdallah	4 750
M O 16	Podor	Wala	2 348
M O 17	Podor	Saldé	2 037
M O 18	Podor	Toufnde Diandé	2 125
D O 1	Podor	Aéré-Lao Doumga	7 295
D O 2	Podor	Aram	2 640
D O 3	Podor	Ngoui	1 577

REFERENCES U.N.E.	DEPARTEMENT	LOCALITES PRINCIPALES	SURFACES/HA
O T 1	Podor-Matam	Mbolo Mbirane-Diorbivo1	9 757
O T 2	Matam	Orofonde-Thilogne	14 640
O T 3	Matam	Kabilo	4 120
O T 4	Matam	Belyinde	8 440
O T 5	Matam	Guiraye-Ouorguo	10 718
O T 6	Matam	Dondou	8 645
D I 1	Matam	Matam-Sinthiou Boyennadji	7 000
D I 2	Matam	Nabadji (Sud)	1 320
D I 3	Matam	Nabadji (Nord)	1 415
D I 4	Matam	Boki Diaré-Doumga O.A.	5 462
D I 5	Matam	Gourel Bink-Tiouba1	8 631
D I 6	Matam	Nguidilogne-Sadel	15 140
M K 1	Matam	Matam-Navel	6 768
M K 2	Matam	Odobère-Kanel (Nord)	11 195
M K 3	Matam	Kanel (Sud) - Soringo	3 132
T B 1	Matam	Ornolde-Diamvali	10 230
T B 2	Matam	Amadi Ounaré	8 058
T B 3	Matam	Ornadiéri-Waoundé	6 098
D E 1	Matam	Gourel Dara-Lobali	4 150
D E 2	Matam	Ada béré	2 410
D E 3	Bakel	Moudéri-Gandé	2 645